

Relevé de décisions du Bureau Exécutif du 26 novembre 2022

Présent.e.s : Mmes : Christiane CAHUZAC, Catherine GUEYDAN, Hélène LA SALMONIE, Mrs : Gérard CARREAU, R José CERVERA, Raymond GOHIER, Patrick HAMART, François PITOR.

Absent.e.s ou excusé.e.s : Mme Brigitte VIAUD, Mrs Roland DANO, Jean-Louis MATTEI.

Invité .e.s : Agnès BERENGER, Laurence FREMANTEAU, Aurélie LAGAILLARDE, Gildas TREGOUET.

La séance se déroule, simultanément, en présentiel et en visio-conférence pour raison de santé.

Introduction	Petit retour sur les évènements passés : Le Président souhaite un prompt rétablissement pour notre Vice-Présidente Brigitte VIAUD, hospitalisée, pour des problèmes pulmonaires, revenue chez elle depuis mais sous traitement lourd. Retour également sur le naufrage de la route du Rhum. Le Bureau Exécutif apporte toutes ses condoléances aux familles des deux victimes de l'accident nautique survenue à l'arrivée de la Route du Rhum, où notre Président Jean-Luc DENECHAU a été impliqué fort heureusement sans gravité. Démission d'un de nos vice-présidents en la personne d'Éric LIMOUZIN du Bureau Exécutif, tout en restant au CA pour assurer la charge de la Voile Habitable, tant qu'il ne sera pas remplacé. Bons résultats sur les championnats de France Glisse et Extrême Glisse: 8 médailles dont 3 titres. D'où le total des médailles sur les 3 championnats de France Jeune au nombre de 21 avec 8 titres de champion.ne.s Sous l'égide du CREPS de Poitiers, nous nous sommes engagés dans un nouveau partenariat avec le Stade Rochelais au niveau des formations BPJEPS (4 séances de remise en forme dans les structures du SR mises en œuvre par les apprentis BPJEPS, remise en forme). La vie de la Ligue a réellement repris son rythme de croisière d'avant Covid, sinon plus.
---------------------	---

1. Adoption du RDD du BE du 1^{er} octobre 2022

Décision 221126-01	Il faut apporter une modification à la décision 221001.05 concernant l'embauche d'un coordinateur (réfèrent ou autre désignation) administratif et financier assurant le suivi des équipes et des projets, telle que définie par les préconisations de l'audit. Le BE décide d'établir une fiche de poste à diffuser dans la Ligue, à la FFVoile et jusqu'à
-------------------------------	--

	« Cadres Emplois ». Seconde modification sur l'information du point 5, concernant le recrutement d'un agent de Développement sur les CDV40 et 64 voté par l'AG du 5 mars 2022. Ajouter : La procédure de recrutement est engagée. Le RDD modifié est voté à l'unanimité des présents.
--	---

2. Dossier Financiers :

Information	Présentation faite par Agnès. Voir Power Point d'Aurélie (le premier), page 4 à 7 plus le PPW Compta d' Agnès (le second) jusqu'à la page 21. Points d'intérêt : - Année complète d'activité après Covid, avec la reprise des manifestations, des colloques régionaux, des déplacements... - Période inflationniste avec en particulier le surcoût des fluides. - Perte de subvention, en particulier au chapitre IV du dossier ANS (accession territoriale à la pratique sportive) d'un montant de 18 000€. - Changement de méthode de calcul de la restitution de la part ligue sur la vente des PVR conduisant à un manque à gagner de 13 000€. Le président demande à Agnès de faire ressortir le coût des championnats de France Jeune. Une société va auditer nos deux adresses (Talence et La Rochelle pour la rédaction d'un DUERP commun.
-------------	--

3. Réunion bilan avec la BPACA le 23/11/2022

Information	Voir le Power Point d'Aurélie page 10 - Synthèse des actions : Le cahier des charges de la convention a bien été rempli par la Ligue. - Partenariat 2023/2024 : Maintien de l'aide à hauteur de 30 000€ avec réaffectation des objectifs sur des dynamiques de projets initiés par la BPACA (avec la participation de leurs employés et de leurs clients et invités sur nos événements). Pourquoi ne pas Leur proposer la Land'Elles ?
-------------	--

3. Dossier Ressources Humaines :

a) Point d'étape sur le DUERP

Information	Une première réunion s'est tenue au mois de novembre sur le site de Talence. La seconde se tiendra le 23 janvier sur le site de La Rochelle.
-------------	---

b) Retour de la réunion avec les salariés du 8 novembre 2022

Information	Voir le PowerPoint d'Aurélie page 11 à 13.
Décision 221126.02	Le BE vote l'attribution de la prime Macron de 1 000€ à chacun de nos salariés et de 500€ à chacun de nos deux apprentis, à régler pour la fin de 2022.
Décision 221126.03	Les heures supplémentaires de notre Secrétaire Comptable lui seront payées sur 2022.
Décision 221126.04	Faire une fiche de poste pour rechercher un.e Secrétaire Comptable adjoint.e à mi-temps pour effectuer les saisies comptables et autres tâches.
Décision 221126.05	Le BE vote à mise à niveau du salaire de D par rapport à M et A. Une nouvelle étude sera menée quant aux demandes de O.

c) Lettres de missions des Entraîneurs de la Ligue

Information	Réunion du 8 novembre dernier. Voir PowerPoint page 14 à 19. 1- Retour de l'audit et de ses préconisations autour : - D'une mission de coordination administrative et financière. - Mise en œuvre du Document Unique (DUERP). - De la gestion du temps de travail. - De la mise à jour des contrats de travail et des fiches de poste. - La mise en œuvre d'une gestion « Ressources Humaines » dont la politique salariale est un élément, mais pas uniquement. 2- Poursuite du débat sur les fiches de poste individualisées 3- Principe d'accompagnement des salariés en ce qui concerne l'établissement et le respect du planning annuel. 4- Conclusion : Constat d'un point de blocage sur les bases de calcul du comptage des heures concernant les permanences d'entraînement et de préparation physique. Une prochaine rencontre aura lieu le 1^{er} décembre. Rédiger la fiche de poste du Référent Technique interphase entre les entraîneurs de la Ligue et les élus sous la direction du Responsable de la Commission Sportive Voile Légère de la Ligue. Un rappel : les heures supplémentaires sont demandées par l'employeur et non déclarées par les salariés.
--------------------	--

4. Coupe Régionale Nouvelle- Aquitaine Banque Populaire

Information	Voir PowerPoint page 21. La date a été fixée aux 3 et 4 juin 2023. Un seul candidat s'est fait connaître : le CVBCM. . Les habitables disputent leur Championnat Régional. Voir pour les kites.
Décision 221126.06	De facto, le BE attribue l'organisation de la Coupe Région Nouvelle-Aquitaine BPACA 2023 au CVBCM ;

5. Synthèse du Colloque Formation de Chaniers

Information	Voir PowerPoint page 22. Deux représentants du CREPS de Poitiers ont participé à ce colloque.
--------------------	---

6. Point d'étape sur le plan Développement du CN Hendaye

Information	Voir PowerPoint page 23. L'affaire est suivie par le Président et le CTSR pour la Ligue face à la municipalité d'Hendaye. Constat d'un seul licencié jeune. Un réel besoin de mutualisation des moyens et de professionnalisation de cadres et de formation (cadres et bénévoles) se fait jour. Il y a aussi un questionnement sur l'objectif « Voile pour tous », le calcul des coûts et quel projet pour la ville d'Hendaye.
--------------------	--

7. Agent de Développement sportif dans le sud

Information	Voir PowerPoint page 24. Nous avons reçu deux candidatures dont une ne correspondait en rien à la fiche de poste. Nous avons différé la seconde demande par manque de comparaison. Il faudra refaire le dossier en 2023. La ligue se donne un temps pour une autre réflexion sur mise en place de cette action, en cohérence avec les projets des CDV40 et 64.
--------------------	---

8. Questions diverses :

a) Radiation du CS Limoges

Information	Voir PowerPoint page 25.
Décision 221126.7	Le BE vote la radiation du CS Limoges à l'unanimité.

b) Modification de l'article 6 du Règlement Sportif Voile Légère 2023

Information	Voir PowerPoint page 26.
Décision 221126.8	Le BE vote la modification en enlevant le mot « équitable ». « Les stages organisés par la Ligue et les déplacements sur les épreuves fédérales engendrent des frais (essence pour les véhicules, péages, hébergement, nourriture pour les entraîneurs). Ces dépenses sont engagées par les entraîneurs régionaux des séries qui encadrent et accompagnent les coureurs. Les frais sont répartis entre les participants aux stages, déplacements et/ou compétitions sur les épreuves fédérales ayant bénéficiés de l'accompagnement de l'entraîneur désigné par la Ligue. Ils feront l'objet d'une facturation qui devra être réglée à la Ligue, par les familles des coureurs»

c) Refonte du site de la Ligue.

Information	Voir PowerPoint page 27.
--------------------	--------------------------

d) Top Club « Coup de cœur »

Information	Voir PowerPoint page 28.
	Le président a demandé au Président de la FFVoile de mettre à l'honneur des deux clubs de Cazaux et du Pyla en raison de leur volonté de rouvrir leur accueil le plus vite possible après l'extinction des dernières flammes qui les ont entourés cet été malgré les dégâts et traumatisme psychologiques de leurs membres et de leurs dirigeants..

e) Agenda des prochaines réunions

Information	Voir PowerPoint page 29.
--------------------	--------------------------